

Maître Ghislaine JEAUNAUD
SCP DE LAPOYADE – DEGLANE - JEAUNAUD
AVOCAT

67, rue Neuve d'Argenson - 24100 BERGERAC
☎ 05.53.57.00.83

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BERGERAC (24100)
Palais de Justice

LE JEUDI 19 MAI 2022 A 14 HEURES

Commune de BERGERAC (24100), 33 Rue des Fontaines et 15-17 rue Saint Georges, bâtiment à usage commercial cadastré section DN n°177, n°178, n°179 d'une contenance totale de 1a 64ca.

Description du bâtiment (procès-verbal de description du 19/09/2018) :

Les lieux étaient exploités à usage de bar de nuit/discothèque sur 3 niveaux.

Rez-de-chaussée rue des Fontaines : hall, couloir, sas fumeur, piste de dance/bar, local technique, cave voutée.

Rez-de-chaussée rue Saint Georges : 4 salles, cabine DJ, 2 bars, sanitaires hommes et femmes.

1^{er} étage : studio, appartement en suivant au demi étage supérieur, échoppe désaffectée.

Mise à prix : 50 000 € (Cinquante Mille Euros) outre les frais.

A la demande de : la SELARL DE KEATING, représentée par Maître Christian HART de KEATING, demeurant 12 rue Gynemer 24000 PERIGUEUX, nommé à cette fonction suivant jugement du Tribunal de Grande Instance de BERGERAC en date du 4 novembre 2019.

Ayant pour Avocat constitué Maître Ghislaine Jaunaud.

Conditions de la vente : Consultation du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution (saisies immobilières) du Tribunal Judiciaire de Bergerac sous le n° **RG 18/00035** ou au cabinet de Me Jaunaud (D° C563). Enchères obligatoirement portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Bergerac.

Visite prévue le mardi 3 mai 2022 de 14h00 à 16h00

Fait à Bergerac, le 22/03/2022. Signé : Maître Jaunaud

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la SCP de Lapoyade, Deglane, Jaunaud, avocat, qui comme tout autre avocat inscrit au Barreau de BERGERAC, peut être chargée d'enchérir.